

**Conseil de sécurité**

Distr.
GENERALE

S/19050
17 août 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 17 AOUT 1987, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Nous n'aurions pas répondu à la lettre datée du 13 août 1987 (publiée sous la cote S/19038) que vous a adressée le représentant du rebelle Habré, si cette lettre ne contenait des falsifications qu'il importe de corriger. Par respect pour vous et par respect pour nous-mêmes, nous ne nous abaisserons pas au niveau d'avilissement et de dégradation dont témoignent les expressions utilisées par le représentant de Habré, qui sont en elles-mêmes des preuves suffisantes du genre d'idées et de valeurs qu'il représente et qui sont indignes d'un représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous hornerons à souligner les points suivants :

1. L'affirmation, dans la note datée du 7 août 1987 que vous a adressée le rebelle Habré, selon laquelle la Jamahiriya était sur le point d'attaquer le Tchad, n'est rien d'autre qu'un mensonge et un misérable stratagème pour justifier l'agression perpétrée sur notre frontière méridionale internationale.

2. L'invention du prétendu problème de frontière entre la Libye et le Tchad et son utilisation comme prétexte pour agresser la Libye n'aidera pas ceux qui tentent de cacher la véritable nature du problème du Tchad, laquelle se résume essentiellement en la nécessité d'éliminer la présence militaire impérialiste au Tchad et d'assurer une véritable réconciliation nationale entre les diverses factions tchadiennes, afin d'ouvrir la voie à la stabilité et à la paix dans ce pays et de créer les conditions concrètes voulues pour que le Tchad noue des relations de coopération avec ses voisins.

3. Il est devenu évident pour la communauté internationale que le Tchad va être transformé, du fait de l'appui militaire, politique et financier qu'il reçoit des Etats impérialistes, en une base d'agression contre la Libye et une zone de tension qui constitue une menace pour l'ensemble de la région. Nul besoin de souligner que toute initiative impérialiste lancée à partir de la base d'agression du Tchad coïncide avec des actes de provocation sur notre frontière provenant d'autres sources. Nous ne pensons pas que ce fait vous échappe. Les dirigeants de

N'Djamena et leurs partisans sont donc responsables de la menace qui pèse sur la paix et la sécurité dans cette région et dans le monde, avec tous les dangers que cela comporte.

4. La Jamahiriya, tout en exerçant son droit de légitime défense conformément aux instruments internationaux, exhorte le Conseil de sécurité à assumer pleinement ses responsabilités pour ce qui est du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Rajab A. AZZAROUK

